

## FORMULE DU CHAMPIONNAT

### 1. PHASE 1 : championnats COBB, tours qualificatifs jusqu'à Noël

#### 1.1 Participation

Pour la catégorie U17 féminin, il n'y a pas de compétitions cantonales. Les équipes inscrites participent directement aux championnats COBB.

#### 1.2 Tableau des équipes par association :

ACGBA	ACNBA	AFBB	AVB	AVSBA	BERN
Bernex	MJ Union Ne	Elfic Fribourg	Blonay/Vevey	Hélios/Sion	Femina Bern
Gd-Saconnex			DEL Basket	Martigny	
Lancy PLO			Esperance Pully	RDDM Troistorrents	
Meyrin			Lausanne-Ville/Prilly		
			Nyon Feminin		
			Renens		
<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

**Total d'équipes : 16**

#### 1.3 Formation des groupes

**1<sup>ère</sup> phase** : groupe A matchs aller-retour = 10 matchs / équipe

groupe C : matchs aller 9 matchs par équipe

##### Groupe A

Elfic Fribourg
Esperance Pully
Grand-Saconnex
Hélios/Sion
Lancy PLO
Martigny

##### Groupe B

Bernex
Blonay/Vevey
Del Basket
Femina Bern
Lausanne-Ville/Prilly
Meyrin
MJ Union Neuchâtel
Nyon Feminin
RDDM Troistorrents
Renens

## 2. PROMOTION / RELEGATION

A la fin de la 1<sup>ère</sup> phase des groupes A, B :

1. les 2 derniers du groupe A sont relégués dans le groupe B
2. les 2 premiers du groupe B sont promus dans le groupe A
3. des nouvelles équipes peuvent s'inscrire pour jouer la 2<sup>ème</sup> phase qui débutera en janvier 2019. Elles seront ajoutées au groupe B ou un groupe C pourra être formé. Le délai d'inscription pour les nouvelles équipes est fixé au 30 novembre 2018.

## Composition des groupes pour la 2<sup>ème</sup> phase (après Noël)

Groupe A
1 <sup>ère</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
2 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
3 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
4 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
1 <sup>ère</sup> groupe B 1 <sup>ère</sup> phase
2 <sup>ème</sup> groupe B 1 <sup>ère</sup> phase

Groupe B
5 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
6 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
3 au 10 <sup>ème</sup> groupe B 1 <sup>ère</sup> phase
+ nouvelles équipes
ou groupe C

### 3. **PHASE 2 : championnats COBB, qualification play-off, dès janvier 2019**

Groupe A : matchs aller-retour = 10 matchs

Groupe B : selon nombre d'équipes match aller-retour ou un tour

### 4. **Remarque importante : En cas d'égalité**

Dans toutes les phases de championnat, en cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, celles-ci seront départagées par :

- Les confrontations directes
- S'il y a encore égalité : la différence de points lors des confrontations directes.
- S'il y a encore égalité : le nombre de points (paniers) marqués lors des confrontations directes.
- S'il y a encore égalité : la différence de point globale au cours du championnat.
- S'il y a encore égalité : le nombre de points (paniers) marqués au cours du championnat.
- S'il y a encore égalité : tirage au sort.

### 5. **PHASE 3 : Play-off et Challenge**

#### 5.1 Play-off

Les ¼ de finale des play-offs se joueront en match aller-retour système coupe d'Europe. Le premier match chez l'équipe la moins bien classée.

Les équipes qualifiées pour les 1/4 de finale des play-offs sont les 6 équipes du groupe A de la 2<sup>ème</sup> phase et les 2 premières équipes du groupe B 2<sup>ème</sup> phase. En cas de renoncement d'une des équipes, la CT COBB proposera à l'équipe "vient-ensuite" de participer.

L'équipe classée 1<sup>ère</sup> du groupe A choisira son adversaire parmi les équipes classées "5A, 6A, 1B ou 2B".

L'équipe classée 2<sup>ème</sup> du groupe A choisira son adversaire parmi les équipes restantes du groupe "A5, A6, B1 et B2" après le choix de l'équipe classée 1<sup>ère</sup> du groupe A.

L'équipe classée 3<sup>ème</sup> du groupe A choisira son adversaire parmi les équipes restantes du groupe "A5, A6, B1 et B2" après les choix des équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> du groupe A.

L'équipe classée 4<sup>ème</sup> du groupe A jouera contre la dernière équipe restante du groupe "A5, A6, B1 et B2" après les choix des équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du groupe A.

Les équipes gardent leur place de classement pour les rencontres des 1/2 finales. Le Final Four se joue sur un week-end. La date, le lieu et la planification des rencontres seront communiqués ultérieurement.

Les 4 équipes qualifiées au Final Four participeront aux CSJ. Le classement du Final Four est communiqué par la COBB à Swissbasket.

L'équipe vainqueur du Final-Four est championne COBB 2018-2019, l'équipe finaliste Vice-champion, l'équipe vainqueur de la petite finale sera 3<sup>ème</sup> et l'équipe perdante de la petite finale 4<sup>ème</sup>.

## **5.2. Challenge**

Le challenge se disputera dès la fin des championnats. Les équipes doivent **obligatoirement** s'inscrire au challenge. Le délai d'inscription est fixé au **18 mars 2019**. Les équipes qualifiées aux CSJ ne pourront pas participer.

Les rencontres sont tirés au sort. Elles se jouent sur une seule rencontre. L'équipe perdante est éliminée. L'équipe gagnante se qualifie pour la suite de la compétition.